

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Art, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)*, relevant de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), est dispensée sur le site de Brest et en partie à Quimper, au sein du Pôle Universitaire Pierre-Jakez Hélias. Cette licence se décline en trois spécialités : *Anglais-Allemand*, *Anglais-Espagnol* et *Anglais-Chinois*, chacune portée par les départements de langue des mêmes noms. Il s'agit d'un diplôme délivré sans interruption depuis la création de l'UFR Lettres et Sciences Humaines pour les deux premières spécialités à Brest, et depuis 2009 à Brest et 2012 à Quimper pour la spécialité *Anglais-Chinois*.

A vocation fortement professionnalisante, cette formation vise à former des étudiants linguistes polyvalents spécialisés dans l'application des langues étrangères aux besoins du monde de l'entreprise. L'insertion professionnelle directe à l'issue de la licence LEA n'est toutefois pas garantie ; la licence prépare surtout à la poursuite d'études en master.

Synthèse de l'évaluation

Pour chacune des spécialités, la formation se structure en sept unités d'enseignement (UE) par semestre, trois étant consacrées aux langues vivantes dont une à une troisième langue vivante, deux aux matières d'application (droit, économie, gestion, communication) et techniques d'expression, une UE libre et enfin l'UE7 dédiée à la professionnalisation. Cette structuration montre bien que cette licence vise à former des étudiants performants dans le domaine des langues vivantes et ouverts à la culture du monde de l'entreprise. Il s'agit là par ailleurs d'une formation bien positionnée dans son environnement régional, inscrite dans un cadre classique pour une licence LEA dans les réseaux de l'AILEA (Association Internationale des LEA) et de l'ANLEA (Association Nationale des LEA). Son ancrage socioéconomique se décline à travers les relations établies avec les entreprises locales dans des domaines de pointe variés et qui, par la politique de professionnalisation, offre de véritables perspectives d'emploi aux étudiants. Du fait de l'existence d'un master réputé et d'une dévalorisation des diplômes de licence, la licence *LEA* permet toutefois davantage une poursuite d'études qu'une insertion professionnelle.

Le pilotage de la licence est assuré par le président du département secondé par un vice-président et des enseignants qui assument différentes responsabilités. Le département LEA dispose d'un conseil de département paritaire, associant enseignants, administratifs et étudiants. A ce jour, il n'existe cependant pas de conseil de perfectionnement comprenant des personnalités du monde socio-économique ce qui est étonnant pour une formation professionnalisante.

Bien que les effectifs en *Anglais-Allemand* soient en baisse depuis 2011-12, la licence continue d'accueillir un nombre élevé d'étudiants en *Anglais-Espagnol* et a grandement accru ses effectifs en *Anglais-Chinois* pour atteindre 580 étudiants au total en 2014-15. Cette licence constitue donc l'un des principaux pôles de formation de l'UBO. Elle organise l'aide à la réussite par le biais des enseignants-référents ainsi que par un cours de recherche documentaire. Bien qu'il ne soit pas fait état de dispositifs favorisant le passage d'une formation à l'autre, le dossier de la licence *LLCER - Langues littératures civilisations étrangères et régionales* (spécialités *Anglais*, *Allemand* et *Espagnol*) permet de constater les passerelles entre les licences *LEA* et *LLCER* en fin de L1 ou L2. Par ailleurs, un dispositif d'aide à la réussite en licence a été mis en œuvre avec rigueur mais il ne semble cependant pas donner tous les résultats escomptés, le nombre d'étudiants passant le cap de la première année puis celui de la deuxième année en attestant. Dernier point pour ce qui concerne directement les publics estudiantins, le dossier présente de façon très classique les stratégies mises en œuvre pour accompagner les étudiants en situation de handicap ou traversant des difficultés particulières, mais aussi ceux en reprise d'études ou sportifs de haut niveau. En revanche, le suivi des diplômés, assuré par les services centraux, n'est pas assuré de façon satisfaisante (on ignore le devenir de 20 à 30 % d'une promotion, et les données ne sont pas analysées de façon qualitative par les équipes pédagogiques).

Le bilan/autoévaluation fait apparaître des lacunes en matière d'encadrement professoral en langues vivantes, un sous-encadrement particulièrement important en Chinois et un sous-encadrement en gestion, économie et droit. Il serait par ailleurs indispensable que des enseignants en science de l'information et de la communication relevant de la 71^{ème} section du CNU (Conseil National des Universités) soient recrutés pour dispenser les enseignements relevant de leur spécialité.

La recherche en LEA est tout d'abord présente de manière diversifiée au travers de ses enseignants-chercheurs associés à différents laboratoires, ainsi qu'au travers de la participation à une association savante qui promeut la recherche en LEA. Elle est en revanche absente du cursus (pas d'initiation à la recherche).

L'international joue un rôle central depuis la création du premier parcours de cette licence avec un objectif de développement permanent, notamment par le biais d'un stage à l'étranger obligatoire en L3, et par l'encouragement des mobilités ERASMUS.

Points forts :

- Diplôme stratégique au cœur de l'offre de formation de l'UBO.
- Bonne internationalisation (forte incitation à la mobilité) et professionnalisation (lien avec l'environnement socioéconomique).
- Formation déclinée sur plusieurs sites, ce qui concourt à son maintien mais aussi à la stratégie de l'établissement en matière de rayonnement local.
- Forte implication de l'équipe enseignante pour le plus grand bénéfice des étudiants de plus en plus nombreux qui suivent cette formation.

Points faibles :

- Faiblesse quantitative de l'encadrement (absence de professeurs des universités).
- Faiblesse quantitative de l'encadrement général des enseignements en chinois, économie, droit et gestion et communication.
- Absence d'un conseil de perfectionnement intégrant des professionnels, dans une formation qui met pourtant l'accent sur la professionnalisation
- Absence d'analyse du nombre d'abandons en première et deuxième années de licence.

Recommandations :

Il s'agit d'une formation appréciable par la façon dont, par leur investissement, les membres de l'équipe pédagogique la conçoivent et la font vivre. Un meilleur soutien politique tant à l'échelle de l'UFR que de l'Université (renforcement des équipes et des moyens en matière de communication et de structuration administrative) apparaît d'autant plus important que cette formation, avec quelques ajustements, participera encore plus au rayonnement de l'UBO.

Le développement de cette licence passera aussi immanquablement par un travail de fond en matière de professionnalisation (coordination au sein d'un véritable conseil de perfectionnement intégrant des professionnels) et par une incitation encore plus forte à la mobilité internationale (une systématisation des séjours à l'étranger peut être ici envisagée).

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Dans un contexte d'internationalisation des activités économiques, le cursus de la licence <i>LEA</i> a pour objectif de former des étudiants qui pourront intégrer le monde de l'entreprise et du commerce. Pour ce faire, elle est construite autour de deux blocs qui répondent aux exigences réglementaires notamment définis par l'Association Nationale des LEA. Le premier, sur le plan linguistique, propose des enseignements de deux langues vivantes. Le second décline des matières d'application organisées autour du droit, de l'économie et de la gestion mais aussi de la communication. L'espagnol, l'allemand et le chinois permettent de construire trois parcours distincts.</p> <p>La licence suit une progression pédagogique avec des enseignements plus généraux en première année et des enseignements de plus en plus spécialisés et professionnels en deuxième et troisième années. Au sein de chaque parcours, l'articulation des deux langues étrangères se fait en miroir. L'équilibre entre les enseignements de langue vivante 1 (Unité d'enseignement-UE1), langue vivante 2 (UE2), matières dites « d'application » (droit, économie, gestion, marketing - UE3), autres matières (UE 4-5-6) et UE de professionnalisation (UE7) est respecté.</p> <p>Par ailleurs cette licence propose une double articulation. Tout d'abord, le souci d'ouvrir cette formation à l'international en offrant la possibilité aux étudiants d'effectuer un semestre à l'étranger. Ensuite, en s'appliquant à développer la professionnalisation par la mise en place de cycles de conférences, un travail constant avec le tissu socioéconomique local et l'obligation pour les étudiants d'effectuer un stage en entreprise à l'étranger.</p> <p>Il y a donc adéquation entre les objectifs professionnels déclinés dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et la façon dont la licence a été construite et se développe depuis sa création.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence s'inscrit dans un cadre tout à fait classique, son adhésion notamment à l'AILEA et l'ANLEA le confirme. Elle est la seule formation de ce type disponible en Bretagne occidentale.</p> <p>La volonté de montrer l'adéquation avec les recherches menées par l'équipe des enseignants chercheurs impliqués dans la formation est aussi à signaler même s'il manque un axe de recherche en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) alors qu'il s'agit là d'un domaine important des matières d'application.</p> <p>Il convient d'ajouter le travail important fait dans le cadre de la professionnalisation avec un lien fort avec le tissu socio-économique local, concrétisé par des interventions régulières de cadres professionnels, et des entreprises.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Il est important de préciser avant tout la forte implication de l'enseignante porteuse de la formation. Cependant, il manque des professeurs d'université (PR) en langues vivantes (un seul PR en espagnol) et des enseignants-chercheurs notamment en chinois et en STIC. Il faut par ailleurs noter que les enseignements de droit et d'économie-gestion sont principalement assurés par des enseignants détachés du secondaire (agrégés et certifiés). Pour la seule spécialité <i>Anglais-Chinois</i>, la proportion d'enseignants du second degré (12) est supérieure à celle des maîtres de conférences (9). Trois chargés de cours et deux contractuels viennent compléter l'équipe.</p> <p>La formation est portée par un enseignant du second degré et non par un enseignant-chercheur. Autour de cet enseignant, les responsabilités sont déclinées par secteur d'activité : stages, international, responsable d'année... Un conseil de département siège de façon paritaire.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Bien que les effectifs de la spécialité <i>Anglais-Allemand</i> soient en baisse depuis 2011-12, la licence continue d'accueillir un nombre élevé d'étudiants en <i>Anglais-Espagnol</i> et a grandement accru ses effectifs en <i>Anglais-Chinois</i>, pour atteindre un nombre total de 580 étudiants en 2014-15. La répartition est la suivante : En <i>Anglais-Espagnol</i>, 186 étudiants en L1, 98 en L2, 91 en L3 ; <i>Anglais-Allemand</i>, 29 étudiants en L1, 13 en L2, 12 en L3 ; <i>Anglais-Chinois</i>, 87 en L1, 31 en L2, 33 en L3). Cette licence constitue l'un des principaux pôles de formation de l'UBO.</p>

	<p>Il conviendra que l'équipe pédagogique travaille sur ses flux d'étudiants au cours du prochain contrat. En effet, le taux d'échec en première année (globalement de 50 %) est bien trop important. Un point positif cependant, le taux de réussite est de 80 % au cours des deux dernières années de la licence.</p> <p>Le devenir des étudiants de la licence se traduit par 50 % des étudiants en poursuite d'études en master, notamment à l'UBO, mais aussi dans d'autres établissements, montrant ainsi la qualité de la formation dispensée. 20 à 30 % sont en recherche d'emploi. L'on ignore cependant le devenir des autres étudiants (20 à 30 % qui ne répondraient pas aux enquêtes menées par les services centraux). En l'état, le suivi des diplômés n'est pas satisfaisant.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est tout d'abord présente au travers des enseignants-chercheurs associés à différents laboratoires : Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (HCTI, équipe d'accueil (EA) 4249), Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC, EA 4451, UMS 3554), GREI). Ceux-ci participent en outre à une association savante promouvant la recherche en LEA.</p> <p>Les axes de recherche du CRBC sur l'interculturalité et les échanges permettent de faire le lien entre formation, recherche et professionnalisation.</p> <p>Il n'y a cependant pas d'UE d'initiation à la recherche ce qui permettrait d'éveiller les étudiants à ces approches.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il s'agit indéniablement là de l'un des points forts du dossier avec une politique visant à exploiter au mieux le contexte économique local en impliquant ses forces vives pour offrir une réflexion constante, tout au long de la formation, aux étudiants inscrits dans ce cursus. Les interventions des professionnels et des responsables du secteur entrepreneurial (conférences inscrites dans le cadre de l'UE7 transversale à l'ensemble des licences de l'UFR) permettent de répondre à cette ambition pédagogique de professionnalisation. L'équipe pédagogique en charge de la licence organise des contacts avec le milieu socio-économique et culturel à plusieurs niveaux : conférences métiers, ateliers de préprofessionnalisation, aménagement du dernier semestre de L3 pour le déroulement du stage obligatoire, atelier pour la préparation des stages à l'étranger. La construction d'un réseau d'entreprises est à l'étude.</p> <p>Il y a une répartition équitable des enseignements de langue étrangère et des enseignements d'économie et de droit. La fiche RNCP stipule clairement les compétences et métiers visés et rejoint les éléments mentionnés dans les fiches d'auto-évaluation par binôme de langues.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage (12 semaines minimum en L3 à l'étranger) est aussi un élément à mettre au crédit de l'équipe pédagogique. Les modalités d'encadrement du stage sont conformes aux règles nationales. L'évaluation du stage avec rapport et soutenance en deux langues est conforme à la nouvelle réglementation. La validation donne lieu à 30 crédits européens (ECTS).</p> <p>Il convient de préciser que la recherche de stage est appuyée par un service commun de l'université.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est forte depuis la création du premier parcours de cette licence avec un objectif de développement permanent. Les langues vivantes occupent une place centrale dans la constitution de la licence et le développement de l'enseignement d'une troisième langue est un facteur favorisant la promotion d'une politique internationale. A noter la place de plus en plus importante des échanges Erasmus (entre 15 et 20 étudiants « Erasmus » au cours des trois dernières années). La place des stages (à l'étranger) déjà évoquée concourt à cette politique.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Un effort spécifique a été effectué auprès des lycées de la région afin d'assurer le recrutement dans la licence <i>LEA Anglais-Chinois</i>.</p> <p>La licence <i>LEA</i> organise l'aide à la réussite par le biais des enseignants-référents qui accompagnent les étudiants dès leur arrivée à l'université, ainsi que par un cours de recherche documentaire. Bien qu'il ne soit pas</p>

	<p>fait état de dispositifs favorisant le passage d'une formation à l'autre, le dossier de la licence <i>LLCER (anglais, allemand et espagnol)</i> permet de constater les passerelles entre le <i>LEA</i> et la licence <i>LLCER</i> en fin de L1 ou L2.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite en licence a été mis en œuvre avec rigueur mais celui-ci ne semble cependant pas donner tous les résultats escomptés, le nombre d'étudiants passant le cap de la première année puis celui de la deuxième année en attestant.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le dossier présente de façon très classique les stratégies mises en œuvre pour accompagner les étudiants en situation de handicap ou traversant des difficultés particulières, des étudiants en reprise d'études ou sportifs de haut niveau. La licence adapte son cursus à la situation des étudiants salariés et en provenance du monde professionnel, par validation d'acquis de l'expérience ou validation d'acquis professionnel (VAE, VAP). Les inscriptions en formation continue, si elles ne sont pas nombreuses, doivent être l'objet d'une organisation spécifique qu'il aurait fallu mettre en valeur.</p> <p>L'apprentissage des technologies de l'information et de la communication est inclus dans le cursus (en présentiel ou à distance par le biais d'une plateforme Moodle). La licence <i>LEA</i> propose aussi une certification informatique et internet (C2i).</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les évaluations sont faites trois fois par an (une par semestre plus une deuxième session). La compensation est possible entre les semestres pour les deux premières années mais pas pour la troisième année de licence. Ceci est considéré comme un point faible par les rédacteurs du dossier d'autoévaluation mais se comprend cependant, compte tenu de la présence du stage.</p> <p>L'évaluation peut avoir lieu en contrôle continu ou final. Toutefois, si la compensation entre semestres et le calcul de la moyenne sont soulignés, toutes les règles de délivrance des crédits européens ne sont pas spécifiées.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le supplément au diplôme fait apparaître les compétences acquises. En outre, les porteurs de la licence réfléchissent à la mise en œuvre d'un portefeuille de compétences pour la future offre de formation.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par deux structures de l'université, Cap' Avenir et DEVE. Cependant, il apparaît que le suivi des diplômés n'est pas effectué de façon satisfaisante. Par exemple, on ignore le devenir de 20 à 30 % d'une promotion (il s'agit d'étudiants ne répondant pas aux enquêtes menées), et les données chiffrées ne semblent pas faire l'objet d'une analyse approfondie de la part des équipes pédagogiques.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage de la licence est assuré par le président du département accompagné d'un vice-président et des enseignants qui assument différentes responsabilités. Le département dispose d'un conseil de département paritaire, associant enseignants, administratifs et étudiants. A ce jour, il n'existe cependant pas de conseil de perfectionnement en bonne et due forme, associant des professionnels.</p> <p>C'est à l'échelle de l'établissement que l'évaluation des formations est organisée. L'UFR s'efforce de mettre en place des procédures et un questionnaire est envoyé aux étudiants par le département <i>LEA</i>. Pour l'année 2015, la licence a organisé son évaluation par les étudiants par le biais d'un questionnaire en ligne et propose de mettre les résultats à disposition de la Commission constituée à cet effet.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**